

Bulletin d'histoire politique

L'impact des Guerres mondiales sur le Canada

Desmond Morton



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

L'histoire militaire dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060209ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060209ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morton, D. (2000). L'impact des Guerres mondiales sur le Canada. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 234–255. <https://doi.org/10.7202/1060209ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'impact des Guerres mondiales sur le Canada



Desmond Morton*

Deux grandes guerres ont bouleversé la donne politique du monde au cours du XX^e siècle. Des six grands empires qui prenaient part aux hostilités à la fin de l'année 1914, quatre n'ont pas survécu au conflit. Les deux autres, la Grande-Bretagne et la France, étaient trop affaiblis pour offrir à leurs adversaires un accord de paix généreux ou pour leur imposer des conditions suffocantes. Quelque vingt ans plus tard, cette situation a débouché sur une guerre encore plus longue et plus dévastatrice, dont émergèrent deux super-puissances si fortement armées, que nulle civilisation ne pourrait survivre à un troisième affrontement mondial. Au lieu de se battre, les acteurs en présence s'engagèrent dans un concours idéologique et économique qui allait durer quarante ans. Il prit fin en 1989 avec l'effondrement de l'Union soviétique et la prolifération des symptômes du capitalisme triomphant que Karl Marx avait envisagés, bien des années plus tôt à sa table de travail du British Museum. En cette fin du XX^e siècle, le monde reste secoué par des querelles qui sont nées de l'éclatement des empires attribuable aux guerres. En 1914, déjà, les journaux évoquaient Sarajevo, Belgrade et même le Kosovo.

Les guerres comme catalyseurs

Les foules joyeuses qui se massaient dans les rues de Winnipeg, Montréal et même Québec, en cette première fin de semaine du mois d'août 1914, étaient bien loin de se douter du tour que les hostilités prendraient. Elles étaient convaincues qu'à Noël, une victoire éclatante marquerait la fin de la guerre et que les soldats canadiens participeraient au triomphe. En 1919, cependant, un demi-million de jeunes Canadiens s'étaient portés volontaires et plusieurs centaines de milliers avaient été conscrits ; soixante mille n'ont jamais revu leur pays. Deux grandes compagnies ferroviaires ont fait faillite, le dollar a perdu la moitié de sa valeur et la dette nationale a quadruplé. Des principes régissant la fédération impériale à la longueur des

* Desmond Morton enseigne l'histoire à l'Institut d'études canadiennes de l'Université McGill.

jupes, tout avait changé au Canada. Les féministes soutenaient que le vote féminin favoriserait la paix, mais c'est parce qu'elles se prononcèrent majoritairement pour la conscription que les femmes obtinrent le droit de suffrage en 1918. La conscription divisa le Canada comme il ne l'avait pas été depuis un siècle.

Les Canadiens voulurent tirer des leçons de cette expérience. Ils dénoncèrent les propagandes mensongères qui parlaient de bébés passés à la baïonnette et de religieuses belges violées. Ils manifestèrent le même scepticisme envers les récits d'atrocités émanant de l'Italie fasciste ou de l'Allemagne nazie. Puisqu'il n'était plus question qu'une déclaration de guerre britannique envoie des Canadiens mourir sur un front étranger, il était impensable que l'article XII du pacte de la Société des nations le fasse. Le désarmement empêcherait les marchands de mort de s'enrichir. L'histoire a prouvé que les Canadiens se trompaient, de même que plusieurs de leurs contemporains plus puissants. Le désarmement, l'isolationnisme et les politiques d'apaisement ne firent que conforter les positions des dictateurs et précipiter le déclenchement d'une guerre plus terrible encore, en 1939.

Plus terrible, elle le fut sans doute – mais pas au Canada. Elle emporta 42 000 vies d'une population de 11 millions d'habitants, mais sur six ans. Elle eut en revanche des impacts majeurs sur les structures économiques et sociales. Loin d'exacerber la récession qui sévissait depuis les années 1930, la Seconde Guerre mondiale apporta au Canada la prospérité la plus longue et la plus équitablement répartie de son histoire. Les événements historiques ont, parfois, des conséquences imprévues...

Les conséquences sociales

Dans *Protecting Mothers and Soldiers*, Theda Skocpol, une intellectuelle féministe des États-Unis, souligne que les réformes sociales naissent parfois des terreaux les plus inattendus, par exemple les guerres¹. Sa thèse n'étonnera certainement pas les Canadiens, qui associent le droit de vote des femmes, la prohibition et les allocations maternelles à la Première Guerre mondiale, et les allocations familiales, la réglementation des négociations collectives et l'élargissement massif du rôle de l'État à la Seconde.

La guerre a toujours été une fonction de l'État, mais elle s'est longtemps limitée à organiser, équiper et financer les flottes et les armées. Les officiers provenaient de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie ; le métier des armes offrait aux soldats et aux marins une possibilité de gagner leur vie, de porter l'uniforme et, le cas échéant, de rafler au passage quelque butin. Une discipline féroce dissuadait les candidats à la désertion de passer à l'acte, au moins dans certains cas. Les malades et les blessés devaient compter sur la charité, pour survivre. Le XIX^e siècle, relativement pacifique, ébranla les institutions traditionnelles. Les journalistes exposèrent l'atrocité des guerres.

Des philanthropes, comme Henri Dunant et Florence Nightingale, prirent des mesures concrètes pour pallier l'horreur. La contradiction moderne que constitue la guerre « humaine » était née. Pour mettre sur pied les vastes armées modernes, les plus nombreuses de l'histoire, il fallait atteindre un degré d'acceptation et de consentement social qui était inimaginable encore, à l'époque des armées de métier, restreintes et marginalisées. Au XX^e siècle, les citoyens des États démocratiques se mirent à exiger de leurs gouvernements qu'ils procurent des soins médicaux et des services de réinsertion adéquats aux soldats et aux marins malades et handicapés, ainsi qu'un soutien à leurs personnes à charge. Il fallait, en outre, fournir aux maris et aux fils qui constituaient les corps d'armée des quantités suffisantes de munitions et d'approvisionnements de haute qualité et d'un coût raisonnable, dont les fabricants et les marchands n'engrangeaient pas de profits trop ostentatoires.

L'État canadien enrôla presque un quart de ses hommes en âge de porter le fusil et confia des postes non traditionnels à une portion minoritaire, mais importante, de ses citoyennes. Ainsi, deux générations furent massivement confrontées à des situations entièrement nouvelles pour elles. Les soldats furent confrontés, souvent pour la première fois de leur vie, à la bureaucratie, aux règlements et au mode de vie si particulier qui est propre aux institutions militaires. Les moralistes se plaignirent de ce que l'armée apprît aux jeunes hommes à boire et à jurer. Cependant, nombreux ont été ceux qui ont aussi acquis, dans ce contexte, des principes d'hygiène personnelle, qui ont développé des savoir-faire utiles et qui ont pu mesurer les bienfaits des soins médicaux suivis. Leurs familles ont vécu, en même temps qu'eux, les séparations prolongées, les indemnités systématiques mais aussi, trop souvent, le deuil. Or ces deux conséquences n'ont pas reçu toute l'attention qu'elles méritent de la part des spécialistes de l'histoire sociale².

La guerre apporta dans son sillage des taxes nouvelles et plus élevées que les anciennes, l'inflation, les pénuries et, dans le cas de la Seconde Guerre mondiale, le rationnement pour la plupart des familles canadiennes. Certains connurent le contrôle des loyers, et nombreux ont été ceux qui se sont vu dirigés vers des emplois qu'ils n'auraient pas spontanément choisis. Dans les deux guerres, les appels patriotiques permirent d'appuyer des causes étonnamment diverses. Les loisirs étaient consacrés à l'entretien des « jardins de la victoire » et à la récupération de la ferraille et autres rebuts réutilisables. Les familles de classes moyennes renoncèrent à leurs vacances pour travailler dans des fermes. Des amendes et des peines de prison étaient prévues dans certains cas pour ceux qui refusaient de se soumettre à ces exigences patriotiques. Néanmoins, la résistance globale était si forte qu'il s'avéra impossible de la surmonter. En 1918, le Fonds patriotique de la

Colombie-Britannique avait disparu. En 1945, la Commission des prix et du commerce en temps de guerre n'exerçait qu'une faible influence dans Montréal, et ses directives étaient de moins en moins respectées. Dans la Première Guerre mondiale comme dans la Seconde, quand les cajoleries et la coercition s'avérèrent inefficaces, les gouvernements durent consentir des réformes sociales pour convaincre la population de soutenir l'effort de guerre.

La création d'un État pour la guerre

Au Canada, les deux conflits mondiaux eurent, notamment, pour conséquence, la mise sur pied d'un État moderne. Peut-être se serait-il développé sans les deux guerres. Néanmoins, l'histoire démontre que l'État canadien tend à perdre de l'importance, en temps de paix, à moins de crise majeure, ainsi que l'ont constaté les observateurs, après 1929 et depuis 1989. À la fin du XX^e siècle, l'État, ses taxes, ses réglementations et sa logique bureaucratique n'ont généralement pas bonne presse ; mais nul ne peut sous-estimer sa signification ou ses conséquences, surtout pas dans l'évolution d'un État québécois rival. Dans la période de prospérité qui a marqué l'après-guerre, et dont ont bénéficié la plupart des Canadiens et des Québécois, ces derniers auraient pu se mettre à considérer que leur bien-être passait, avant tout, par un État fédéral activiste. Ni l'Église catholique ni le gouvernement québécois traditionnel, ténor de l'opposition quasi systématique, ne pouvaient prétendre au degré de créativité manifesté par Ottawa. Dans les faits, les réformes d'Adélard Godbout, entravées par la colère du Québec à l'encontre de la conscription et d'autres politiques guerrières fédérales, ne purent reprendre que dans les années 1960, lorsque l'abondance d'après-guerre, et lorsqu'une nouvelle génération jugea réalisables la poursuite des réformes et l'autonomie provinciale. Toute une génération de chefs québécois a préféré utiliser les pouvoirs qu'elle détenait de longue date et s'est inspirée de l'exemple fédéral, afin d'instaurer une logistique d'État possédant la force, la compétence et l'imagination qui sont nécessaires pour mobiliser un peuple, ainsi qu'Ottawa l'avait fait durant les années de guerre.

La guerre, une initiative privée

Évidemment, le gouvernement du Canada était en place avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Ses employés relevaient les droits de douane, acheminaient le courrier, entretenaient les canaux et autres voies navigables, gardaient les pénitenciers, supervisaient les réserves autochtones. Leur effectif se renouvelait considérablement à chaque changement de gouvernement. En 1912, le pays comptait 20 016 fonctionnaires fédéraux, dont plus du quart travaillait aux Postes³. À part le facteur et autres employés des services postaux, un citoyen canadien, respectueux

des lois, pouvait fort bien passer de longues années sans rencontrer un seul représentant du gouvernement fédéral ou même, provincial.

Une exception notable : la défense. En 1914, plus de 60 000 hommes canadiens faisaient partie de la milice. Celle-ci leur garantissait un uniforme un peu usé ainsi qu'une rémunération de 14 \$ pour passer 2 semaines dans un camp à faire des manœuvres et à boire « entre hommes ». En 1912, dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, les jeunes hommes qui fréquentaient l'école secondaire, et ce n'était pas la majorité, étaient enrôlés dans les corps de cadets⁴. Le budget de la défense avait beaucoup augmenté, passant de 3 millions de dollars en 1900 à 13 millions à la veille de la guerre de 1914⁵. Le Canada était mieux préparé à la Première Guerre mondiale qu'il ne le pensait lui-même. Cependant, l'amateurisme jovial de sa milice se refléta directement dans la manière dont il entra en guerre.

En août 1914, une session d'urgence du Parlement approuva une *Loi sur les mesures de guerre* concise, mais d'une portée considérable ; débloqua 50 millions de dollars pour la guerre et mit sur pied le Fonds patriotique canadien. Certains espéraient que, comme dans les guerres précédentes, le Fonds prendrait soin des blessés et paierait même les médailles. Dans la pratique, ses activités se résumèrent à celles d'un organisme de charité pour les familles des soldats. D'autres moyens permettraient de combler les autres besoins⁶. Quelques semaines plus tard, le ministre de la Milice et de la Défense, le colonel Sam Hughes, convoqua quelques-uns de ses amis industriels, les désigna sous le nom de Comité des obus et les invita à partir à la chasse aux contrats de munitions. Plusieurs scandales concernant des chevaux exténués et des médicaments vendus à prix exorbitants menèrent à la création d'une Commission des ravitaillements placée sous la direction de l'industriel torontois Edward Kemp.

Il fallut attendre 1915 pour qu'une vingtaine de membres de la Commission des hôpitaux militaires s'attaquent au problème des soldats malades et blessés⁷. La responsabilité du recrutement fut confiée aux régiments de la milice des temps de paix, qui se résumaient plus ou moins à des clubs militaires subventionnés. Ces instances utilisaient les fonds dont elles disposaient pour trouver des volontaires qui formeraient l'effectif de plusieurs centaines de nouvelles unités. Quand les fonds vinrent à manquer, elles se tournèrent vers les collectivités. Au Québec, comme les membres de la milice étaient souvent pauvres et que la générosité patriotique n'était guère florissante, le recrutement s'avéra difficile. Ottawa dut se résoudre à financer l'organisation du recrutement et la confia à un fabricant de médicaments à la fibre patriotique particulièrement développée, le colonel Arthur Mignault⁸.

L'État prend la relève du volontariat

Les ministres étant très occupés et la fonction publique trop peu nombreuse, ils abandonnèrent, de bonne grâce, certaines tâches aux volontaires. Cependant, le public considérait le gouvernement, et non les comités et les commissions, comme le véritable responsable des résultats. Incapable de s'acquitter correctement de ses contrats, le Comité des obus fut dissous et remplacé par une Commission impériale des munitions, placée sous la direction de sir Joseph Flavelle, un homme d'affaires de Toronto⁹. Dès 1917, la Commission avait créé des emplois pour plus de 400 000 Canadiens, dont 30 000 femmes. Les profits couvraient les coûts générés par les troupes canadiennes en France. La fabrication de munitions permit, en outre, à une vaste main-d'œuvre d'acquérir de l'expérience dans l'industrie. Faute d'argent, la Grande-Bretagne suspendit ses commandes en 1917. Les usines continuèrent de tourner. Joseph Flavelle abaissa ses prix et se tourna vers les États-Unis, qui venaient d'entrer en guerre. La faiblesse économique de la Grande-Bretagne raffermissait les liens entre le Canada et les États-Unis, et ce ne serait pas la dernière fois. Comme la récession qui avait précédé la guerre s'estompait, les Canadiens constatèrent aussi que les hostilités étaient favorables au commerce.

Déçu par les marchés monétaires de Londres et de New York, Ottawa se rendit compte qu'il pouvait emprunter des milliards de dollars à ses propres citoyens au moyen de divers titres : obligations non imposables, bons d'épargne, etc. Le pays finançait la guerre par l'endettement et ne possédait pas de banque centrale susceptible de gérer la masse monétaire : fin 1916, l'inflation faisait rage. Indigné, le public en rejetait le blâme sur les profits exorbitants réalisés par certains fabricants et marchands. Il exigea la mise en œuvre de mesures concrètes. Le gouvernement créa une Commission du coût de la vie chargée de dénoncer les profiteurs abusifs et, au premier chef, le dernier magnat en date du Canada, sir Joseph Flavelle¹⁰. Le public exigea d'Ottawa qu'il oblige les grandes fortunes à participer plus généreusement à l'effort de guerre. Le gouvernement fédéral imposa, en 1917, une taxe provisoire sur les revenus de guerre. La première vague des formulaires T-1 toucha seulement 31 160 Canadiens, mais la taxe était permanente. Les recettes publiques fédérales passèrent de 126 millions de dollars en 1913 à 233,7 millions de dollars en 1918 et atteignirent le chiffre record de 368,8 millions en 1920¹¹.

La Commission des hôpitaux militaires n'exista que pour une courte période. Ses membres se mirent à pied d'œuvre sous la présidence de sir James Lougheed, un ministre de l'Alberta. En 1918, elle devint le ministère du Rétablissement civil des soldats. Le Fonds patriotique survécut à la guerre, mais les familles de soldats faisaient désormais la part du bon

grain et de l'ivraie en matière de charité¹². En 1917, le recrutement céda le pas à la conscription. L'administration en fut confiée au ministère de la Justice et les forces policières fédérales furent chargées de faire respecter la loi¹³.

Les femmes auraient peut-être obtenu le droit de vote fédéral sans la guerre, ainsi qu'il leur était acquis au niveau provincial en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta, depuis la fin de 1916. Sous l'impulsion de la guerre, pourtant, les partisans du droit de vote des femmes, de pacifistes qu'ils étaient, devinrent patriotes et ouvrirent la voie à un droit de suffrage sélectif des femmes dans la Loi des élections en temps de guerre de 1917 (et firent du tort à la cause au Québec)¹⁴. La prohibition constituait un important cheval de bataille pour les féministes durant la guerre. En 1918, Borden utilisa la *Loi sur les mesures de guerre* pour bannir la consommation, la vente et le transport interprovincial des boissons alcoolisées.

Le gouvernement prenait alors des décisions qui étaient encore impensables en 1914. Il publia des journaux, espionna ses citoyens, interna 6000 étrangers et emprisonna ceux qui critiquaient ouvertement ses politiques. Il avait également interdit la grève et nommé des contrôleurs des produits alimentaires et du carburant pour gérer les denrées rares. Une commission des produits alimentaires proposa aux ménagères des recettes de plats bon marché et fournit aux fermiers un millier de tracteurs pour accroître leur production. Une commission nommée par le gouvernement fédéral fut chargée de la mise en marché du blé, à la grande satisfaction de la plupart des fermiers. En fait, les nouvelles réglementations semblent avoir été, généralement, bien accueillies peut-être parce que toute critique aurait été considérée comme une manifestation antipatriotique, mais surtout, parce que les citoyens souhaitaient que le gouvernement agisse. Sir Robert Borden avoua que l'une de ses lois favorites était celle qui traquait les « fainéants » et menaçait tous les hommes de 16 à 60 ans qui n'occupaient pas un emploi rémunéré. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'au Québec, l'intervention fédérale n'a pas été acceptée avec enthousiasme ; cependant, Borden a laissé le Premier ministre provincial, sir Lomer Gouin, prendre des décisions politiques ; une solution qui, à défaut de garantir une coopération étroite, a assuré la paix.

Retour de balancier ?

En 1919, le gouvernement fédéral était, comme tout le monde, impatient de retrouver la paix. Les mesures qu'il prit en ce sens furent couronnées de succès. Bien qu'il constate avec consternation que ni le gouvernement ni les hommes d'affaires n'ont planifié l'après-guerre, Joseph Flavelle laisse ses usines tourner durant quelques semaines, puis il licencie 200 000 employés de la Commission impériale des munitions¹⁵. Face aux grèves générales qui éclatent à Winnipeg et dans d'autres villes, en 1919, le gouvernement se

montre résolu à faire intervenir la police fédérale et l'armée et même à modifier la loi pour faciliter l'arrestation des meneurs. L'autorité réelle reposait désormais entre les mains des politiciens provinciaux et municipaux.

Les volontaires durent prendre en charge l'accueil des troupes et des épouses de guerre au Canada. Les anciens combattants découvrirent que le plein rétablissement civil promis par les Unionistes, en 1917, se résumait en fait à peu de chose : la liberté de chercher du travail. La vie militaire, affirmaient les experts, avait surprotégé les soldats en leur offrant le gîte et le couvert, qu'ils travaillent ou non. Borden refusa la prime que les ex-soldats exigeaient. La population garderait longtemps le sentiment que les anciens combattants de la Première Guerre mondiale avaient été mal traités¹⁶. Ottawa soulignait régulièrement que les pensions canadiennes étaient les plus généreuses du monde, mais la plupart des anciens combattants handicapés durent se contenter d'une modeste partie du plein montant¹⁷. Un programme de réinsertion professionnelle permit à certains handicapés d'acquérir des compétences indispensables sur le marché du travail, mais nombre de leurs emplois disparurent lors de la récession de 1921. En 1920, le prix du blé s'effondra. Or la Commission du blé, qui était active durant la guerre, n'était, déjà plus, qu'un bon souvenir, tout comme la Commission du commerce qui avait été mise sur pied pour contrôler les prix. Même la Commission de la conservation qui datait d'avant les hostilités, et qui était chargée de la planification et de combattre la pollution, fut dissoute en 1921. Élus en 1921, les libéraux de W. L. Mackenzie King étaient encore plus désireux que leurs prédécesseurs de tirer un trait sur la guerre et d'entrer de plain-pied dans l'avenir.

Au grand dam des prohibitionnistes, le Sénat maintint que les boissons alcoolisées étaient du ressort des provinces. Le Québec opta tout de suite pour la libéralisation. Les autres provinces mirent un peu plus de temps à braver les foudres des partisans du « régime sec ». Smart et Ogburn concluaient, en 1996, que le problème de l'alcoolisme échappait aux ligues de tempérance pour tomber dans le giron des gouvernements, et il s'agissait en l'occurrence des gouvernements provinciaux¹⁸. La guerre suscita également l'adoption de politiques provinciales concernant la protection des enfants. Les allocations maternelles, le salaire minimum et le nombre d'heures hebdomadaires de travail pour les femmes, ainsi que plusieurs questions plus controversées comme l'eugénisme, n'étaient plus du ressort d'Ottawa¹⁹. Si Ottawa était tenté d'agir, le Sénat et le comité judiciaire du conseil privé de la Grande-Bretagne rappelèrent au gouvernement du Canada la constitution fédérale à laquelle il était astreint, et dans le cadre de laquelle ses prérogatives devaient s'exercer. Durant les années 1920, plusieurs décisions, notamment le cas Snyder de 1925, refusèrent à Ottawa les pouvoirs

extraordinaires et les compétences résiduelles qu'elle revendiquait et confièrent aux provinces la plupart des questions entourant les relations de travail. Il fallut attendre une autre guerre pour qu'elles reviennent dans le giron fédéral²⁰.

Une réticence prudente à agir

Dans un texte de 1918, le major J. L. Todd, professeur à l'Université McGill et commissaire des pensions fédérales, soulignait qu'il serait, maintenant, incroyablement facile de concrétiser des idéaux sociaux, qui semblaient encore, irréalisables et impossibles à mettre en œuvre avant la guerre²¹. Tout comme Todd, près de la moitié des médecins canadiens diplômés, avant le conflit, avaient servi dans l'armée durant les hostilités et avaient été confrontés à une conception bien particulière de la médecine d'État. En 1919, certains d'entre eux plaidèrent vigoureusement en faveur de l'instauration d'un régime d'assurance-maladie qui donnerait aux pauvres comme aux riches l'accès aux soins médicaux. Le congrès à la direction du Parti libéral en 1919 approuva leur prise de position. Cependant, rien ne se produisit. Ainsi, ce n'était pas le modèle militaire qui inspira le système de soins de santé adopté par les Canadiens durant les années 1960²².

La guerre favorisa l'essor de deux modes de transport. Entre 1914 et 1918, la technologie aéronautique s'améliora grandement, tant au niveau de la diversité des appareils que de leur fiabilité. Le Canada fournit à la Royal Air Force britannique 13 160 pilotes et observateurs. La Grande-Bretagne offrit, ensuite, cinq millions de dollars en équipements. C'est seulement en 1921 que l'Aviation royale du Canada fut créée. Ottawa gardait un contrôle financier très strict sur ses opérations. Parallèlement au développement aéronautique, l'automobile connut un essor fulgurant. Le nombre de personnes possédant une voiture passa de 54 300 à 342 433 pendant la guerre, et l'armée apprit à des milliers de personnes à conduire, à entretenir et à réparer les véhicules à moteurs. Ottawa débloqua 20 millions de dollars pour la construction d'autoroutes ; ce montant constitua presque son seul stimulus économique de l'après-guerre, mais elle laissa les dépenses au soin des provinces. C'est ainsi que se développa l'axe nord-sud qui favoriserait les liens touristiques et commerciaux avec les États-Unis. La ferveur nationaliste avait donné naissance à plusieurs systèmes ferroviaires transcontinentaux dont deux survécurent à la guerre. Jusqu'en 1946, il était impossible de traverser le pays sur une route entièrement canadienne. L'autoroute transcanadienne fut achevée en 1971 seulement²³.

La fonction publique fédérale gardait son importance. Ottawa employait 41 825 fonctionnaires en 1921, 39 000 en 1924²⁴. Les dépenses fédérales s'élevaient à 143 millions de dollars en 1913 et à 352 millions en 1924 – mais, le dollar valait deux fois moins. Les maladies vénériennes qui se propa-

gèrent durant la guerre et l'épidémie de grippe de 1918 (qui emporta 50 000 Canadiens) contribuèrent à la mise sur pied d'un nouveau ministère de la Santé, dont le budget se limitait, cependant, à un million de dollars. Les pensions et les avantages sociaux des anciens combattants, un autre héritage de la guerre, représentaient 76 millions de dollars en 1920. En 1924, une administration sans merci réduisit ce budget à 46 millions²⁵. Les emprunts des années de guerre, dont une grande partie avait servi à protéger les actionnaires des deux compagnies ferroviaires qui avaient fait faillite, firent augmenter considérablement les frais d'intérêt annuels versés par Ottawa : ils passèrent de 13 millions de dollars en 1913 à 135 millions en 1924.

Une autre crise

Le pouvoir d'Ottawa fléchissait, mais nul n'avait oublié le rôle crucial que le gouvernement fédéral avait joué durant la guerre. Ottawa pouvait fort bien affronter seul une autre grande crise. Consternés par l'impact des baisses de prix et de la sécheresse dans les Prairies, les Canadiens réclamaient de l'aide. Mackenzie King refusa, obstinément, d'accorder ne serait-ce que « cinq sous » aux premiers ministres qui lui étaient hostiles, pour les aider à faire face aux coûts des services sociaux : quoique parfaitement constitutionnelle, cette décision se révéla terriblement malvenue du point de vue politique. À l'exception du Québec, conservateur et très sensible aux questions constitutionnelles, toutes les provinces demandèrent de l'aide. R. B. Bennett, chef conservateur, se comporta en véritable meneur de guerre et contre la récession, l'ennemie. En dépit de leurs craintes, les Canadiens votèrent pour lui. Les dépenses fédérales pour les services sociaux passèrent de zéro en 1926 à 48 millions en 1931, puis à 96 millions en 1935. Les interventions d'Ottawa étaient de natures diverses : camps de secours pour les hommes célibataires sans emploi ; aide discrète pour sauver de la faillite les syndicats du blé dont les fermiers étaient propriétaires, etc. Bennett désigna Clifford Clark au poste de sous-ministre des Finances, afin qu'il dotât ce ministère, hautement stratégique, de la vision économique et des outils de planification dont il avait besoin²⁶. Il défia les banquiers privés en fondant la Banque du Canada, offensa les diffuseurs privés en les assujettissant à la Commission canadienne de radio-diffusion, applaudit à la Loi sur le *rétablissement agricole* des Prairies, qui avait remporté un éclatant succès à l'hiver de 1935²⁷. Ses opposants taxèrent Bennett de dictateur. La postérité le considérera plutôt comme timoré sur le plan fiscal. En revanche, on n'osa guère l'accuser d'ingérence dans les juridictions provinciales²⁸.

À son retour au pouvoir en 1935, Mackenzie King soumit une bonne partie des réformes de R. B. Bennett au jugement *ultra vires* du comité judiciaire. Son propre gouvernement déploya une créativité prudente : il mit sur pied une compagnie aérienne publique, élargit la Commission canadienne

de radio-diffusion et accorda des renflouages modestes aux gouvernements en faillite des Prairies, en contrepartie de la mise sur pied d'une Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces, chargée de conférer à Ottawa les pouvoirs qui lui semblaient nécessaires pour affronter la récession. Entre les souvenirs de la Grande Guerre et le charismatique Franklin Delano Roosevelt, les Canadiens eurent le sentiment qu'Ottawa n'avait pas réussi à relever le défi de la Grande Dépression.

Une remobilisation réticente

Les historiens ont également reproché à Mackenzie King le rôle qu'il avait joué avant la guerre. L'enthousiasme avec lequel sir Wilfrid Laurier avait salué le déclenchement des hostilités de 1914 n'était plus aussi vivace, en 1918. Quand Arthur Meighen reprit ce cri de ralliement dans un discours de 1922, même ses collègues conservateurs le huèrent. D'une manière générale, une faible majorité de Canadiens considéraient encore la Grande-Bretagne comme leur mère patrie, mais l'isolationnisme était très répandu, tant au sein de l'Église unie que parmi les nationalistes²⁹ catholiques du Québec. À Ottawa, King comprenait les préoccupations et les sentiments des Canadiens de langue française comme ceux de langue anglaise. Dans le monde et dans l'Empire, la faible influence du Canada se mua en un énergique plaidoyer en faveur du désarmement et de l'apaisement : bien que relative à la guerre récente, ce n'était, toutefois, pas la meilleure façon d'endiguer les dictateurs européens.

Le souvenir de la guerre de 1914–1918 exerça une grande influence sur les mesures prises par King, en vue de maintenir l'unité des Canadiens face à la crise³⁰. Il promit à maintes reprises que, contrairement à ce qui s'était produit en 1914, ce serait le Parlement qui trancherait entre la guerre et la paix. Il reprit à son compte les garanties offertes par ses ministres du Québec qui affirmaient que le Canada ne prendrait plus jamais part à une guerre étrangère. En février 1939, la teneur des discours changea. Ernest Lapointe, le premier lieutenant de King, avertit le public de l'imminence d'une guerre. Lui et le Premier ministre proposèrent au Québec un acte solennel garantissant qu'il n'y aurait pas de conscription. Leur offre connut une telle faveur populaire que les Conservateurs leur emboîtèrent le pas³¹. Néanmoins, le principal coup d'éclat de King, à cette époque, reste l'organisation de la première visite royale au Canada. En mai et juin 1939, la présence du couple royal eclipsa la dépression et raffermi les liens de loyauté entre la Monarchie et la population canadienne, majoritairement d'origine britannique. Le 10 septembre de la même année, le parlement trancha : le Canada prendrait part aux hostilités. Rares sont les observateurs qui ont noté que les militaires canadiens s'y préparaient en fait depuis la fin août³².

Résurgence du rôle de l'État

Les souvenirs du premier conflit mondial imprégnèrent fortement tous les aspects de ce nouvel effort de guerre entrepris par le Canada. Les politiciens et les dirigeants rouvrirent les anciens dossiers pour déterminer quoi faire et, souvent, quoi éviter. La *Loi sur les mesures de guerre* servit dans ce nouveau conflit tout comme dans l'ancien. Pour tous les volets de la stratégie, pour la censure comme pour les profits abusifs, les dirigeants s'inspirèrent du passé. Jusqu'au terrible été de 1940, King évita les engagements massifs de 1914. Cependant, face au triomphe des Nazis, le Premier ministre, à tout le moins ses collègues, recoururent au pouvoir d'État d'une manière énergique. En 1945, Ottawa avait mis sur pied la troisième marine du monde en importance, la quatrième force aérienne, ainsi qu'une puissante armée terrestre. Il tenait, également, d'une main ferme les rênes de l'économie nationale, de la production industrielle, ainsi que l'essentiel des modes d'expression publique. Cette fois, le ministère des Finances imposa des taxes pour financer la guerre selon le principe de la proportionnalité et réussit ainsi à juguler l'inflation en restreignant le pouvoir d'achat, notamment celui des mieux nantis. Les recettes d'Ottawa s'élevaient à 468 millions en 1938 ; en 1943, elles atteignaient 2437 millions³³.

En 1939, près d'un travailleur canadien sur six était sans emploi. En 1941, le chômage était éradiqué. Après des débuts assez lents, la production industrielle connut un essor fulgurant. Le bateau dans lequel il voyageait ayant été torpillé en plein milieu de l'Atlantique, C. D. Howe regagna son nouveau ministère des Munitions et des Approvisionnements convaincu que toute la production canadienne pouvait et devait servir à soutenir l'effort de guerre : les hommes seraient plus utiles dans les usines que dans les forces armées. Ravi d'enranger un autre argument de poids contre la conscription, King se fit l'ardent et fidèle défenseur de C. D. Howe. « Ministre de tout », C. D. Howe géra les ressources productives du Canada à la fois comme un P-DG et un commissaire. Il était armé, pour ce faire, d'une invincible confiance en soi, de collaborateurs bénévoles possédant une vaste expérience des affaires, et de l'imparable argument de la nécessité de guerre. En 1941, les commandes reliées aux hostilités dépassaient le milliard de dollars. De l'uranium enrichi aux bombardiers Lancaster, tout ce que les entreprises privées ne pouvaient ou ne voulaient pas produire était fabriqué dans les 28 sociétés d'État fédérales de Howe.

Cette deuxième mobilisation industrielle du Canada éclipsa largement celle de 1914-1918. En 1945, le Canada avait construit 878 bâtiments de guerre et navires marchands. Les usines produisaient 4000 avions par an, 4000 camions et 450 véhicules blindés par mois — sans compter l'artillerie, les appareils de radio, les radars et autres biens. Après la guerre, cet essor

industriel laissera une infrastructure moderne et diversifiée ainsi qu'une main-d'œuvre bien formée et expérimentée.

Se rappelant l'inefficacité des menaces et des sermons du conflit précédent, le gouvernement créa, sans tarder, une Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour protéger les consommateurs. Donald Gordon, un banquier tenace d'origine écossaise, en prit les rênes et en 1941, la Commission exerça un contrôle si rigoureux sur les prix que le dollar canadien conserva presque tout son pouvoir d'achat jusqu'à la fin de la guerre. Les bénévoles, surtout des ménagères, recueillirent l'information pour le compte de la Commission. Des amendes et des peines de prison étaient prévues pour les contrevenants. Le rationnement fut instauré en 1941. En 1945, la viande, le beurre, l'essence et l'alcool s'achetaient au comptant, mais aussi au moyen de coupons et de jetons.

Lors de la guerre 1939–1945, le pays fit peu appel aux bénévoles de la société civile et des entreprises, se limitant à utiliser, gratuitement, les compétences de gestion de dirigeants rémunérés par leur employeur. Les associations de femmes recueillaient des colis pour la Grande-Bretagne ; les enfants ramassaient la ferraille et les rebuts réutilisables et recueillaient le duvet des asclépiades (on tentait alors d'en faire du caoutchouc synthétique). Cependant, c'est à Ottawa qu'incombaient tous les services stratégiques — information de guerre, recherches, etc. Le Fonds patriotique, qui avait resurgi de ses cendres, à chacun des conflits précédents, était bel et bien mort. Un ministère des Services de guerre supervisait des organismes bénévoles très divers, comme la Croix-Rouge, les Chevaliers de Colomb ou encore le Bureau du tabac, qui fournissait des cigarettes bon marché aux troupes. Au ministère du Travail, le Service sélectif national déterminait le lieu de travail des hommes et des femmes, leur accordait ou leur refusait le droit de changer de poste et, finalement, celui d'emménager dans les villes engorgées par les migrations dues à la guerre : par exemple, Ottawa, Halifax, Montréal et Victoria.

Le gouvernement recourut à ses censeurs des années de guerre et à une toute nouvelle science : le sondage, pour savoir, en tout temps, ce que les Canadiens pensaient. Les comptes rendus orientèrent la production d'affiches, de communiqués de presse et de films financés par le gouvernement, et alimentèrent la réflexion sur les politiques futures³⁴. En 1914–1918, le gouvernement ne s'était pas vraiment intéressé aux Canadiens qui étaient d'une autre origine qu'anglaise ou française. Cette fois, il tenta de convaincre vingt pour cent de la population canadienne, communautés culturelles comprises, de participer à l'effort de guerre, plantant ainsi les germes des futures politiques sur l'immigration et le multiculturalisme³⁵.

Assez étonnamment sans doute, la guerre fit une abomination du racisme et de l'antisémitisme « ordinaires » qui avaient marqué le Canada au cours des années précédant le conflit. Dès 1939, le gouvernement de King souligna, abondamment, que le Canada était en guerre contre les nazis et les fascistes, et non contre les Allemands et les Italiens. Néanmoins, cette distinction ne fut pas toujours bien comprise ou acceptée. Du fait des préjugés raciaux, le Canada refusa les réfugiés juifs, même pendant les années de guerre. En 1942, de nouveau, le racisme incita Ottawa à « évincer » 21 000 Canadiens d'origine japonaise des côtes de la Colombie-Britannique, les dépouillant de leurs biens et les rapatriant en grand nombre au Japon en 1946, alors que la famine sévissait dans ce pays. Cependant, la plupart des Canadiens se déclaraient en faveur de la guerre en raison, justement, des traitements inhumains qu'Hitler faisait subir aux Juifs et à d'autres groupes minoritaires, notamment après la *Kristalnacht*. Les forces armées du Canada éliminèrent, tardivement, les obstacles raciaux. En 1945, les troupes canadiennes furent confrontées à l'horreur de Bergen-Belsen et autres camps nazis. Ces preuves exercèrent un impact déterminant sur toute une génération³⁶.

La préparation de la paix

L'issue du conflit précédent était restée incertaine jusqu'à la mi-1918. Ici, la victoire sur les puissances de l'Axe semblait acquise, dès 1943. Alors même que leurs troupes étaient encore peu engagées dans le conflit, les Canadiens eurent le temps de penser à la guerre et à l'après-guerre. Même en 1943, la plupart reconnaissaient que la guerre avait mis un terme à la dépression. Presque tout le monde avait du travail et touchait un salaire. Les rayons des magasins n'étant pas très garnis, beaucoup épargnèrent en prévision d'éventuels jours maigres. La paix mettrait fin aux pénuries, aux réglementations et au rationnement et ramènerait les troupes dans la sécurité de leurs foyers. Sonnerait-elle aussi l'avènement de jours maigres ? Plus tard, Réal Caouette souligna, comme cela s'est souvent fait, que les fonds avaient manqué pour lutter contre la crise économique, mais que l'argent avait coulé à flots pour vaincre Hitler. Cette dissonance l'incita à se tourner vers le Crédit social. D'autres optèrent pour le socialisme démocratique. Lorne Morgan, professeur à l'Université de Toronto, écrivit *The Permanent War* à la mémoire d'un étudiant brillant qui n'avait pas trouvé de travail avant la guerre, et que les hostilités firent pilote de bombardier. Dans cet ouvrage, l'auteur affirme que l'homme est stupide qu'il a besoin d'une guerre pour obliger ses gouvernements à procurer à tous : travail, salaire et dignité³⁷. Des telles réflexions faillir permettre au CCF (socialiste) de remporter les élections ontariennes de l'été de 1943. À l'automne, les sondages montraient clairement une avance de ce parti sur les Libéraux et sur les Conservateurs fédéraux. Les années de guerre contraignirent King à envisager des réformes.

Le conflit armé précipita l'adoption d'une réforme qui avait germé durant la récession : le régime fédéral d'assurance-chômage. Ce système aurait peut-être vu le jour sans les hostilités, mais le fait est qu'elles ont hâté sa mise en œuvre. Le Québec opposa une résistance moins farouche à ce projet après que Maurice Duplessis eut été défait par son adversaire libéral, Adélard Godbout, le 26 octobre 1939. Avant la mise sur pied du régime, en 1941, le chômage était inexistant. Cependant, les fonctionnaires fédéraux soulignèrent que les cotisations réduiraient les dépenses de consommation et permettraient d'établir une réserve pour faire face aux difficiles années d'après-guerre. Ces difficultés auraient-elles pu être évitées ? Pour les contrer, les autorités relancèrent la construction résidentielle, qui avait complètement cessé durant la dépression et après 1939. À partir de 1939, la main-d'œuvre et les matériaux avaient été réservés à l'édification de bases et de casernes. C'est dans les craintes et les rêves des années de guerre qu'il faut chercher les racines de la stratégie d'ampleur qui fut mise sur pied, ultérieurement, pour permettre aux Canadiens de devenir propriétaires et de s'établir en banlieue.

Une autre réforme n'aurait peut-être pas vu le jour n'eût été le conflit armé. Le plein-emploi avait donné un nouveau souffle au syndicalisme, mais Ottawa, qui avait repris le contrôle des relations de travail, tenait à ce que les salaires restent à leur niveau de 1929. Les tentatives de grève se brisèrent contre le mur des sanctions et des menaces officielles. En janvier 1943, les métallurgistes arrêtaient les laminoirs Algoma de Sault-Sainte-Marie. La fermeture d'une chaîne de production, vitale en temps de guerre, pouvait mener à la prison. Charles Millard, le chef des métallos, fit valoir que les ouvriers pourraient difficilement faire couler l'acier depuis leurs cellules. Lui et le gouvernement en vinrent à un compromis. Le Conseil national du travail en temps de guerre, sous la présidence du juge Charles McTague, remit son rapport et ses avis menèrent à l'adoption du P. C. 1003, une version canadienne du *New Deal Wagner Act*. La modération dont Charles Millard fit preuve permit aux travailleurs d'obtenir la mise sur pied de procédures officielles pour la formation des syndicats, l'accréditation, les négociations et les plaintes. À l'exception du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, le P. C. 1003 a remodelé en profondeur les lois du travail fédérales et provinciales de l'après-guerre. Pour le meilleur ou pour le pire, la négociation collective est née de la guerre, balisée, dès le début, par un cadre légal contraignant³⁸.

Un nouvel ordre social

Pour certains Canadiens, la Seconde Guerre mondiale fut tout aussi brutale que la Première. Une corvette prise dans une tempête au milieu de l'Atlantique ; l'équipage d'un bombardier soumis aux tirs antiaériens dans le ciel

allemand ; des soldats coincés dans un tank en feu après avoir survécu à un camp japonais : des images et des souvenirs aussi effroyables que ceux des tranchées de la France et des Flandres. Les Canadiens en payèrent un lourd prix : 44 000 ne revirent jamais leur pays ; d'autres, plus nombreux encore, en gardèrent des séquelles mentales ou physiques. Leurs familles ne furent pas épargnées. Les Québécois se sentirent trahis quand le plébiscite pan-canadien révoqua le pacte de Lapointe en 1942, mais aussi quand les conscrits de l'infanterie furent envoyés outre-mer, fin 1944. Cependant, parmi les millions de Canadiens qui ont porté l'uniforme dans ce conflit, nombreux sont ceux qui considèrent la guerre comme l'événement central de leur vie, notamment parce qu'elle leur permit de voir d'autres régions du Canada et du monde. La formation était parfois ennuyeuse ou n'entretenait qu'un rapport lointain avec les tâches et les missions à accomplir, mais elle a aussi amené beaucoup de jeunes Canadiens vers l'électronique et la médecine. Le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, établi au Canada, a dispensé 131 553 diplômés de pilote, de navigateur ou d'autre membre d'équipage, dont 72 853 à des Canadiens³⁹.

Pour défaire le CCF en 1945, King estimait qu'il fallait offrir aux Canadiens une vie plus agréable que celle qu'ils avaient connue au cours des années 1930. Les pouvoirs que l'État avait assumés durant la guerre devaient déboucher sur la création de ce que les stratèges libéraux appelèrent le « nouvel ordre social ».

Les anciens combattants craignaient que le cafouillage de 1918 se répète. Les survivants du premier conflit mondial formèrent donc un nouveau ministère des Anciens Combattants et élaborèrent une Charte des anciens combattants plus généreuse que celles des autres belligérants. En plus de bénéficier d'une indemnité vestimentaire et d'une allocation de 488 \$ en moyenne ; 33 000 anciens ex-soldats purent s'établir comme fermiers grâce à la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. D'autres s'en prévalurent pour acheter des terres additionnelles. Le ministère des Anciens Combattants permit à des douzaines de milliers d'ex-soldats de fréquenter l'école professionnelle ou l'université. Ces diplômés devinrent ainsi les médecins, les avocats, les enseignants et les ingénieurs de leur génération. Les anciens combattants obtinrent aussi des crédits de réinsertion qui leur permirent d'acheter, de faire réparer ou d'équiper leur maison, ou encore, d'acquérir les outils nécessaires à l'exercice de leur métier⁴⁰. Ces avantages coûtèrent au Canada un milliard de dollars en 1945 et 1946, et un autre milliard entre cette date et la fin de la décennie⁴¹. Les plaintes et les protestations furent peu nombreuses.

Si les anciens combattants ont bénéficié de certains avantages, l'économie a également profité du conflit : des subventions stimulèrent la con-

sommatum ; des programmes d'instruction et de formation évitèrent que les anciens combattants n'affluent trop massivement sur le marché du travail. Les Canadiens, pour qui le diplôme du secondaire marquait souvent le sommet en matière d'instruction, commencèrent à considérer que l'université leur était également accessible. Les établissements universitaires, de leur côté, s'accoutumèrent aux classes plus nombreuses et aux subventions fédérales. Au Québec, la situation était tout autre. Les anciens combattants étant moins nombreux, et encore moins nombreux à satisfaire aux critères d'admission des universités, l'impact de la guerre sur le développement des universités francophones fut moins grand que pour les établissements anglophones. Le Québec manifesta aussi une réticence plus vive que les autres provinces aux incursions du fédéral dans le secteur de l'éducation⁴².

Les allocations familiales

Du fait des pertes humaines subies durant la guerre, les enfants prirent une importance considérable aux yeux des Canadiens, après les hostilités. De nombreuses études avaient déjà établi la corrélation entre famille nombreuse et pauvreté. Durant les deux guerres, le soldat ayant une famille gagnait plus que son homologue célibataire, mais rares ont été les employeurs qui ont appliqué ce principe. S'inspirant du rapport Beveridge, qui promettait, notamment, la mise sur pied d'un État-providence pour récompenser les Britanniques des sacrifices consentis durant la guerre, Ottawa autorisa l'établissement d'un rapport similaire pour le Canada. Rédigé par un ex-membre du CCF d'origine britannique, Leonard Marsh, et publié début 1943, ce document plaidait en faveur de l'instauration d'un régime exhaustif de sécurité sociale qui serait géré par le fédéral et serait destiné à tous les Canadiens. Pour s'attaquer au problème de la pauvreté infantile, Leonard Marsh proposait de verser aux mères une allocation moyenne de 6,30 \$ par enfant.

Alarmé par le coût que ce programme représenterait, King ignora le rapport, mais l'insistance du CCF obligea le Premier ministre à réviser ses positions. Les protestations de ses ministres proconscription et les arguments anti-Québec des Conservateurs confirmèrent l'intuition de King. Plus ses ennemis s'y opposaient, plus les avantages d'un programme d'allocations familiales devenaient évidents. Les provinces acceptèrent l'offre. Au Québec, Maurice Duplessis, qui était revenu au pouvoir en 1944, exigea que les chèques fussent adressés au père plutôt qu'à la mère. Quand King se présenta devant l'électorat en juin 1945, les allocations familiales occupaient une place centrale dans sa plate-forme électorale et contribuèrent largement à le reporter au pouvoir⁴³.

La prospérité de l'après-guerre

C'est sa politique financière des années de guerre qui a permis au Canada d'engager des dépenses sociales importantes après le conflit. La dette nationale a quadruplé entre 1938 et 1945, mais la moitié du montant était dû aux Canadiens eux-mêmes. Les recettes publiques fédérales ont quintuplé, passant de 468 millions de dollars en 1938 à 2428 millions en 1945⁴⁴. Comme l'issue de la guerre fut très vite certaine, les fonctionnaires de Howe commencèrent, dès 1944, à préparer l'après-guerre et le retour à la paix. Au lieu de fermer les usines comme Joseph Flavelle l'avait fait en 1918, les autorités reconvertirent les usines très diverses mises en place par Howe pour l'effort de guerre. Ces entreprises bénéficièrent également de programmes fédéraux de stimulation des marchés. Les infrastructures étaient intactes, la main-d'œuvre possédait une formation récente et la machinerie était neuve : le Canada avait tous les outils en main pour approvisionner le monde.

L'essentiel de la dette de guerre canadienne correspondait à des dispenses de remboursement qui avaient été accordées notamment à la Grande-Bretagne pour l'aider à acheter des produits canadiens. Cet espoir fut déçu. Écrasée sous le poids de responsabilités mondiales, de son obsolescence industrielle et de la mise en œuvre de certaines des réformes Beveridge, l'économie de la Grande-Bretagne était à deux doigts de l'effondrement. Elle ne redevint jamais un marché de premier plan pour le Canada⁴⁵. Pendant un certain temps, leurs besoins et désirs ayant été réprimés depuis les années 1930, les Canadiens furent les principaux clients des fabricants du Canada. Puis, les États-Unis en devinrent à leur tour des acheteurs importants. Une fois de plus, la faiblesse de la Grande-Bretagne obligeait le Canada à opter pour un partenariat américain⁴⁶.

Les pouvoirs extrêmes des années de guerre diminuèrent, un mouvement que les politiciens de l'époque appelèrent la « déréglementation ordonnée ». Les Canadiens observaient cette évolution d'un œil dubitatif. En tant que consommateurs, ils se réjouissaient de l'abolition du rationnement. Cependant, ils étaient moins heureux de constater que les loyers et les prix, désormais, ne seraient plus soumis au contrôle de l'État. Quand Howe proposa de céder les usines des années de guerre à quiconque promettait de lancer une nouvelle entreprise, nombreux furent ceux qui crièrent au gaspillage. Pourtant, le raisonnement était simple : le pays avait besoin d'emplois et de biens de consommation. Les bombardiers et les obus ne leur seraient plus d'une grande utilité pour les années à venir. En 1948, les recettes publiques étaient supérieures à celles de 1945. Elles ne cessèrent d'augmenter. Ottawa employait 44 143 fonctionnaires en 1938 ; ils étaient 115 908 en 1945 ; en 1948, alors même que la plupart des organismes des

années de guerre avaient été abolis, ils étaient encore 118 370. En 1958, Ottawa employait 195 390 personnes. L'État canadien est véritablement né. En 1945, les allocations familiales coûtaient 173 millions de dollars ; en 1948, elles étaient passées à 270 millions ; en 1960, leur montant atteignait les 506 millions de dollars. (La Saskatchewan en a été le plus grand bénéficiaire per capita.)

Les deux guerres mondiales ont appris aux Canadiens à exiger de leur gouvernement plus qu'un service postal adéquat et des voies navigables sûres et bien entretenues. Par ailleurs, les instances gouvernementales ne se limitent pas au niveau fédéral. Quand elle fut mise sur pied, on attendait de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces qu'elle transférerait certaines prérogatives onéreuses à Ottawa. Quand elle rendit son rapport, le contexte avait bien changé. Mackenzie King rencontra les premiers ministres le 6 août 1945. Son Livre vert proposait qu'Ottawa conserva les pouvoirs qui étaient les siens en tant de guerre afin de lutter contre la pauvreté. En général, les premiers ministres n'aimaient pas cette proposition, mais ils ne protestèrent pas. Seuls l'Ontarien George Drew et le Québécois Maurice Duplessis réclamèrent un délai pour étudier le document plus à fond. En avril de l'année suivante, les propositions contenues dans le Livre vert étaient restées lettre morte et furent oubliées. Ottawa n'aurait plus jamais l'occasion de devenir aussi fort et puissant que Washington l'était devenu sous l'impulsion de Roosevelt. La prospérité de l'après-guerre renforça les prérogatives provinciales dans les domaines de la santé, de l'instruction et des autoroutes. Les Canadiens auraient donc deux États : l'un, fédéral, et l'autre, provincial, et ce dernier gagnerait en importance au fil des ans.

Pour le Québec comme pour le Canada, cette situation est le fruit d'une guerre victorieuse.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Theda Skocpol, *Protecting Soldiers and Mothers : The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge et London, The Belknap Press of Harvard University Press, 1992, p. 39 et ss.
2. Pour en savoir plus sur les soldats et leurs familles, voir : Desmond Morton, *When Your Number's Up : The Canadian Soldier in the First World War*, Toronto, Random House, 1993 ; et Desmond Morton et Glenn Wright, *Winning the Second Battle : Canadian Veterans and the Return to Civilian Life, 1915-1930*, Toronto, University of Toronto Press, 1987.
3. *Statistiques historiques du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1983, éd. rév., Y211-259.
4. Desmond Morton, « The Cadet Movement in the Moment of Canadian Militarism, 1909-1914 », *Journal of Canadian Studies*, vol. XIII, n° 2, été 1978.
5. *Statistiques historiques*, éd. rév., H-19.

6. Desmond Morton et Cheryl Smith, « Fuel for the Home Fires : Taking Care of the Women They Left Behind, 1914-1918 », *The Beaver*, vol. LXXV, n° 4, août-septembre 1995.
7. Desmond Morton et Glenn Wright, *op. cit.*
8. Pour en savoir plus sur le recrutement, voir : R. C. Brown et Donald Loveridge, « Unrequited Faith : Recruiting the C.E.F., 1914-1918 », dans W. A. B. Douglas et Desmond Morton, « Canada as a Military Power », *Revue internationale d'histoire militaire*, 1982 ; Desmond Morton, « The Short, Unhappy Life of the 41st Battalion, C.E.F. », *Queen's Quarterly*, vol. LXXXI, n° 1, printemps 1974 ; « French Canada and War : The Military Background to the Conscription Crisis of 1917 », dans J. L. Granatstein et R. D. Cuff, *War and Society in North America*, Toronto, Nelson, 1971 ; et Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e bataillon (canadien-français), 1914-1919, une étude socio-militaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986.
9. Pour en savoir plus sur son rôle, voir : Michael Bliss, *A Canadian Millionaire : The Life and Business Time of Sir Joseph Flavelle, Bart, 1858-1939*, Toronto, MacMillan, 1978, ch. XI à XIII.
10. Michael Bliss affirme que ces accusations n'étaient pas fondées. Voir *ibid.*, p. ix-xii, 329-362.
11. *Statistiques historiques*, éd. rév., H13.
12. Voir Philip Morris, *The Patriotic Fund*, Toronto, sans date.
13. Pour en savoir plus sur la conscription, voir : J. L. Granatstein et J. M. Hitsman, *Broken Promises : A History of Conscription in Canada*, Toronto, Oxford, 1977 ; et D. Morton, *op. cit.*, p. 64-70.
14. Les épouses, les sœurs et les filles des membres du Corps expéditionnaire canadien obtinrent le droit de vote à titre « d'étrangères ennemies », même si elles étaient naturalisées depuis 1902, et le perdirent sous le motif qu'elle représenteraient « leurs hommes », dont certains étaient maintenant décédés. S'ils étaient vivants, bien sûr, la *Loi des électeurs militaires* leur accordait le droit de voter.
15. Michael Bliss, *op. cit.*, p. 384-388.
16. Voir Desmond Morton et Glenn Wright, « The Bonus Campaign, 1919-1921 : Veterans and the Campaign for Re-establishment », *Canadian Historical Review*, vol. LXIV, n° 2, juin 1983.
17. Un soldat des États-Unis handicapé à 100 % recevait 1200 \$ Son homologue canadien ayant une femme et deux enfants à charge touchait 1380 \$. L'Australie, le pays le plus généreux en 1914, n'offrait à ses anciens soldats que 696 \$. Cependant, seulement 5 % des anciens combattants touchèrent la pension dans son intégralité. La plupart reçurent tout au plus 20 % du plein montant. (D. Morton et G. Wright, *Winning the Second Battle*, *op. cit.*, p. 155).
18. Reginald A. Smart et Ian D. Ogburn, *Northern Spirits : A Social History of Alcohol in Canada*, Toronto, Addiction Research Foundation, 1996, p. 60. Voir aussi : Gerry Hallowell, *Prohibition in Ontario*, Toronto, Ontario Historical Society, 1972 ; James H. Gray, *Booze : The Impact of Whiskey on the Prairie West*, Toronto, Macmillan, 1971 et *Baccanalia Revisited : Western Canada's Boozy Slide to Social Disaster*, Saskatoon, Western Producer Prairie Books, 1982 ; et Cheryl Krasnick Warsh, *Drink in Canada : Historical Essays*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993.
19. Cynthia R. Commachio, *Nations are Built of Babies : Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1993, en particulier les chap. III et IV.

20. Sniderc *Toronto Electrical Commissioners*. Voir Desmond Morton, *Working People : An Illustrated History of the Canadian Labour Movement*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 4^e édition, 1999, p. 138.
21. J. L. Todd, « The Meaning of Rehabilitation », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 80, novembre 1918, p. 1.
22. « Military Medicine and State Medicine : Historical Notes on the Canadian Army Medical Corps in the First World War, 1914-1919 », dans C David Naylor (dir.), *Canadian Health Care and the State : A Century of Evolution*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1992, p. 38-66.
23. Desmond Morton, *Wheels : The Car in Canada*, Toronto, Umbrella Press, 1998, p. 19-36 et 68-69.
24. *Statistiques historiques*, éd. rév., Y211. Deux chiffres sont proposés pour 1924 : 38 062 et 40 068. Voir également Y237.
25. *Statistiques historiques*, éd. rév., H20. Les pressions exercées par les anciens combattants et par le grand public débouchèrent sur le versement de 61 millions de dollars en 1931. Ce montant baissa fort peu, même pendant les années de récession.
26. Voir J. L. Granatstein, *The Ottawa Men : The Civil Service Mandarins, 1935-1957*, Toronto, Oxford, 1982, p. 44-52.
27. *Op. cit.*, p. 100-196.
28. Pour en savoir plus sur R. B. Bennett, voir Larry Glassford, *Reaction and Reform : The Politics of the Conservative Party under R. B. Bennett, 1927-1938*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.
29. Pour en savoir plus sur les opposants à la guerre, voir Thomas Socknat, *Witness Against War : Pacifism in Canada, 1900-1945*, Toronto, University of Toronto Press, 1987 ; Michael Horn, *Academic Freedom in Canada : A History*, Toronto, University of Toronto Press, 1999, en particulier les chap. V et VI.
30. Voir, J. L. Granatstein, « Commentary », dans Norman Hiller, Robert Bothwell, Roger Sarty et Claude Beaugregard, *A Country of Limitations : Canada and the World in 1939 : Un pays dans la gêne : Le Canada et le monde en 1939*, Ottawa, Canadian Committee on the Second World War, 1996, p. 288-291.
31. Pour en savoir plus sur ce pacte et sur l'incompréhension et le manque d'appui auquel il se heurte ailleurs au Canada, voir René Durocher, « Le Québec en 1939 », dans *ibid.*, p. 139-147.
32. Pour en savoir plus sur la gestion politique de Mackenzie King en 1939, voir J. L. Granatstein, *Canada's War : The Politics of the Mackenzie King Government, 1939-1945*, Toronto, Oxford, 1975. Pour en savoir plus sur le Québec, voir René Durocher, *op. cit.*
33. *Statistiques historiques*, éd. rév., H13.
34. Voir Claude Beaugregard, « Censure et contrôle de l'information au Canada entre 1939 et 1945 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. III, n^{os} 3/4, printemps/été 1995 ; et *Guerre et Censure au Canada, 1939-1945*, Sillery, Septentrion, 1998.
35. Sur les divers aspects de ce problème, voir Norman Hillmer, Bohdan Kordan et Lubomyr Luciuk (dir.), *On Guard for Thee : War, Ethnicity and the Canadian State, 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee of the Second World War, 1988.
36. À titre d'exemple, il fallut deux ans pour que la politique d'expulsion des Canadiens d'origine japonaise dépasse le stade de l'appel final. Nombreux étaient alors les Canadiens qui jugeaient cette politique douteuse et elle fut abandonnée. Voir Desmond Morton et J. L. Granatstein, *Victory, 1945 : Canadians from War to Peace*, Toronto, Harper Collins, 1995, p. 208-213.

37. Lorne Morgan, « The Permanent War or Homo the Sap », dans Hugh R. Innis (dir.), *Selected Readings in Economics*, Toronto, Pitman & Sons, 1960, p. 7-37.
38. Voir : *Report of the National War Labour Board Arising out of its Public Inquiry into Labour Relations and Wage Conditions...*, Ottawa, King's Printer, 1943 et Laurel Sefton McDowell, « The Formation of the Canadian Industrial Relations System during World War Two », *Labour/Le travail*, vol. III, 1978. Voir également Leo Panitch et Donald Swartz, « Towards permanent Exceptionalism : Coercion and Consent in Canadian Industrial Relations », *Labour/Le Travail*, vol. XIII, printemps 1984.
39. Les experts se sont peu penchés sur les conséquences sociales de l'expérience militaire. Les moralistes déploreraient que les jeunes hommes aient appris à boire et à jurer, mais les deux guerres ont souvent permis aux soldats de développer de saines habitudes d'hygiène personnelle, d'apprendre à lire et à écrire et d'acquérir des compétences en technique ou en commerce. Cependant, le Québec francophone n'a pas reçu sa juste part de ces bienfaits, car l'essentiel de la formation technique était dispensé en anglais seulement. À part les cours intensifs d'anglais, la Marine et l'Aviation n'ont rien offert aux francophones unilingues en fait de formation et l'armée les a confinés dans les unités de combats francophones.
40. Pour en savoir plus sur les avantages accordés aux anciens combattants après la guerre 1939-1945, voir Jeff Keshen, « Getting it Right the Second Time Around : The Reintegration of Canadian Veterans of World War II » et Don Ives, « The Veterans's Charter : The Compensation Principle and the Principle of Recognition for Service », dans Peter Neary et J. L. Granatstein (dir.), *The Veterans Charter and Post-World War II Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1998.
41. *Statistiques historiques*, éd. rév., H-20.
42. Voir Peter Neary, « Canadian Universities and Canadian Veterans of World War II », dans Peter Neary et J. L. Granatstein (dir.), *The Veterans Charter...*, *op. cit.*, en particulier la p. 142 et le tableau 13.
43. Leonard Marsh, *Report on Social Security for Canada*, Ottawa, King's Printer, 1943 ; J. L. Granatstein, *Canada's War*, *op. cit.*, p. 278-288 et ss.
44. *Statistiques historiques*, éd. rév., H-13.
45. Autre conséquence du délabrement économique de la Grande-Bretagne de l'après-guerre : Terre-Neuve, qui était un territoire britannique depuis sa banqueroute de 1933, décida, quoique de justesse, d'entrer dans la Confédération canadienne en 1949. La guerre avait obligé le Canada à reconnaître l'importance stratégique de Terre-Neuve et des troupes navales et militaires nombreuses y avaient été tenues en garnison. Le mouvement de résistance envers l'acquisition de la colonie la plus ancienne de la Grande-Bretagne s'est peu à peu dissipé.
46. J. L. Granatstein, *How Britain's Weakness Forced Canada into the Arms of the United States*, Toronto, University of Toronto Press, 1989.